

Compte-rendu de la troisième réunion de travail du GT Industrie tenue à la DREAL AURA le 30 avril 2024 dans le cadre de la Conférence des parties (COP) régionale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des participants

<i>Etat</i>	DREETS	Angel Prieto
	DREETS	Guillaume Weber
	DREETS	Nathalie Prugnit
	DREETS	François Raffin
	DREAL	Julien Rey
	ADEME	Eliot Magnin
	ADEME	Sybille Mejia
	DRAAF	Mathieu Metral
	Préfecture de région	Julien Lahaie
<i>Financeurs</i>	Bpifrance	Stéphanie Vajda
<i>Consulaires</i>	CCIR	Camille Wait
	CMAR	Antoine Chevillard
<i>Collectivités</i>	Région	Ludivine Giral
	Région	Anne Ragon
	Région	Marie-Hélène Daronnat
	ARAE	Emilie Dumas
<i>Monde économique</i>	MEDEF	Claire Domergue
	France Chimie AURA	Valérie François-Barthelemy
	UIMM	Florence Adamo
	POLYVIA	Simon Gourgaud
	Axelera	Frédéric Laroche
<i>Recherche</i>	IFPEN	David Arraou
	CEA	Pierre Caplier
	INSA Lyon - CNRS	Jean-François Gérard
<i>Apporteurs de solutions</i>	FEDENE	Olivier Danet
<i>Filière produits bois</i>	Fibois	Marinette Feuillade
	Xylofutur	Lauriane Chabbert
<i>Associations</i>	ATMO	Didier Chapuis
	CJD	Laurent Febvay-Choffel
	Les Shifters	Freddy Juggie

Morgane ROLAND, Aurélie BESCH et Manon BILLON du cabinet I Care étaient présentes à cette réunion de travail en tant que **modératrices**.

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP territoriales visent à renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA, rappelés lors de cette première session sont :

- Un enjeu d'harmonisation des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;
- Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;
- Un enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Au programme de cette troisième réunion sectorielle, une remise en contexte avec notamment la présentation de l'avancée des travaux depuis la R1, puis un temps de co-construction des actions prioritaires par défi. Il a également été présenté les 4 points de sortie de la COP ainsi que l'ossature de la future feuille de route de la COP régionale qui sera élaborée d'ici l'été.

Pour rappel, les 3 principaux défis pour l'industrie sont les suivants :

- *Défi 1* : Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019) ;
- *Défi 2* : Mobiliser toutes les TPE, PME, et ETI industrielles de la région AURA pour la décarbonation ;
- *Défi 3* : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local.

Le présent document, en complément du support de présentation, retranscrit les différentes productions de cette réunion. Il comprend les échanges et questions sur l'avancement de la COP, les matrices de priorisation des différentes actions ainsi que les fiches descriptives des actions sélectionnées par les participants et méritant un approfondissement.

Compte-rendu des échanges

1. Temps de questions – réponses sur le contexte de la R3 du GT Industrie

Le temps d'introduction et de remise en contexte a été l'occasion de revenir sur les objectifs de la COP de façon générale, ce qui a suscité différentes questions recensées ci-dessous :

Question 1. Quelle prise en compte de la décarbonation du numérique ?

- ➔ Plusieurs sujets transversaux ont été identifiés (numérique, culture, santé, tourisme, ...). Ils n'ont pas fait l'objet de groupe de travail spécifique dans le cadre de cette première COP régionale, mais seront intégrés à la feuille de route.

Question 2. Jusqu'à quand ont les acteurs pour faire des contributions ?

- ➔ Le plus tôt reste le mieux, la feuille de route devant être finalisée pour fin juin. Il sera également possible de contribuer pour les prochaines versions de la feuille de route.

Question 3. Quels sont les apports des COP départementales, et quelle prise en compte dans la COP régionale ?

- ➔ Les COP départementales ont bien vocation à alimenter les travaux et la feuille de route régionale avec une approche territoriale. Le calendrier étant contraint, les R3 (3^{èmes} réunions des GTs sectoriels régionaux) et les D2 (2^{èmes} réunions départementales) se déroulent sur une même période, et les retours des départements sur les défis et actions n'ont pas encore tous été partagés. Un travail de convergence sera bien assuré a posteriori.

Question 4. La COP ayant vocation à être mise à jour tous les ans, y aura-t-il des GT sectoriels chaque année ?

- ➔ La dynamique doit et va se poursuivre, selon un format en cours de conception, pour intégrer les sujets non couverts en 2024 et les retours des participants sur les modalités pratiques. Les sujets de gouvernance, de modalité de suivi et des suites à donner sont discutés actuellement au sein du comité de coordination de la COP.

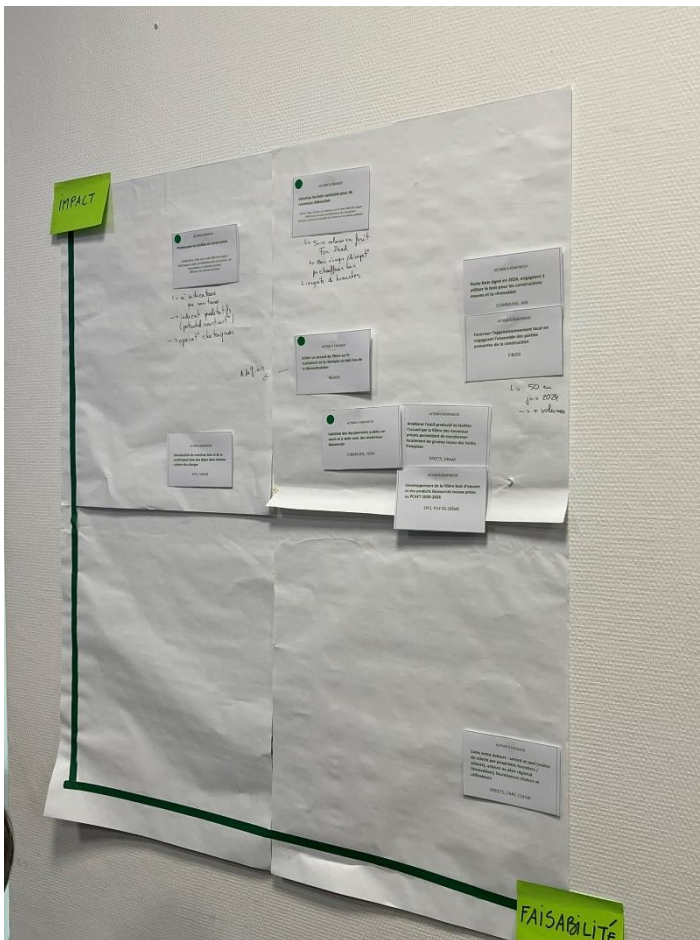
2. Construction de matrices de priorisation des actions par défi

Les participants ont été séparés en trois groupes, un groupe par défi, afin de prioriser les actions collectées selon deux critères :

- *Critère d'impact*
 - **Impact significatif à l'échelle d'un levier** et au regard des objectifs
 - Et/ou **action pouvant être répliquée** de façon significative ailleurs sur le territoire
- *Critère de faisabilité court terme*
 - **Identification d'un maître d'ouvrage clair**, ainsi qu'au moins un autre acteur clé mobilisé
 - **Identification des prochaines étapes** (besoin/source de financement et ingénierie à court-terme (1 an) **permettant de se mettre dans l'action dès la sortie de COP**

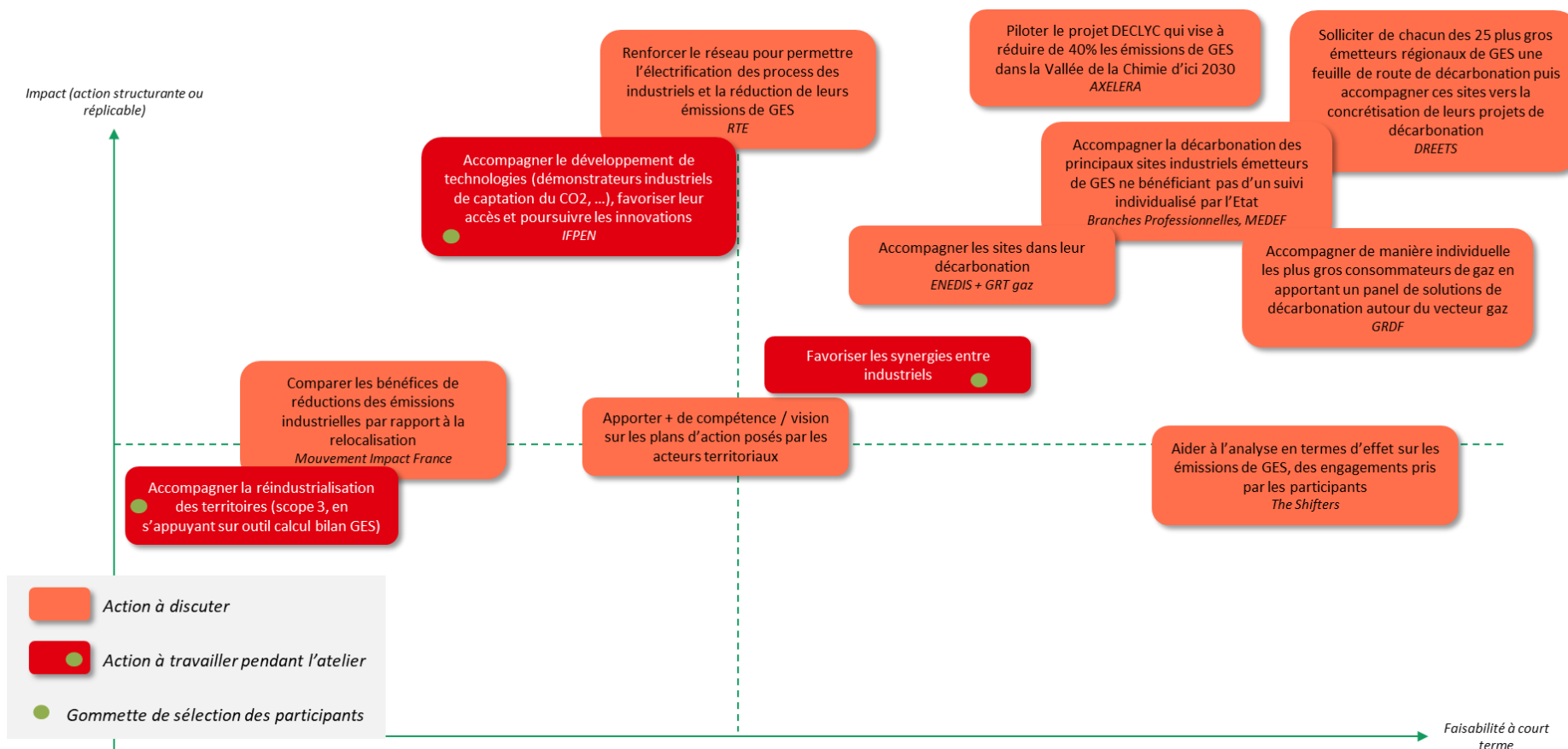
Pendant cette étape de travail, les sous-groupes ont aussi pu s'exprimer sur d'éventuelles **actions complémentaires** non identifiées au préalable par la cellule technique.

Par sous-groupe, les participants ont donc pris connaissance des différentes actions associées au défi sur lequel ils se sont positionnés. Ces actions ont ensuite été placées dans une matrice Impact / Faisabilité court terme. Les trois matrices sont retranscrites ci-dessous.

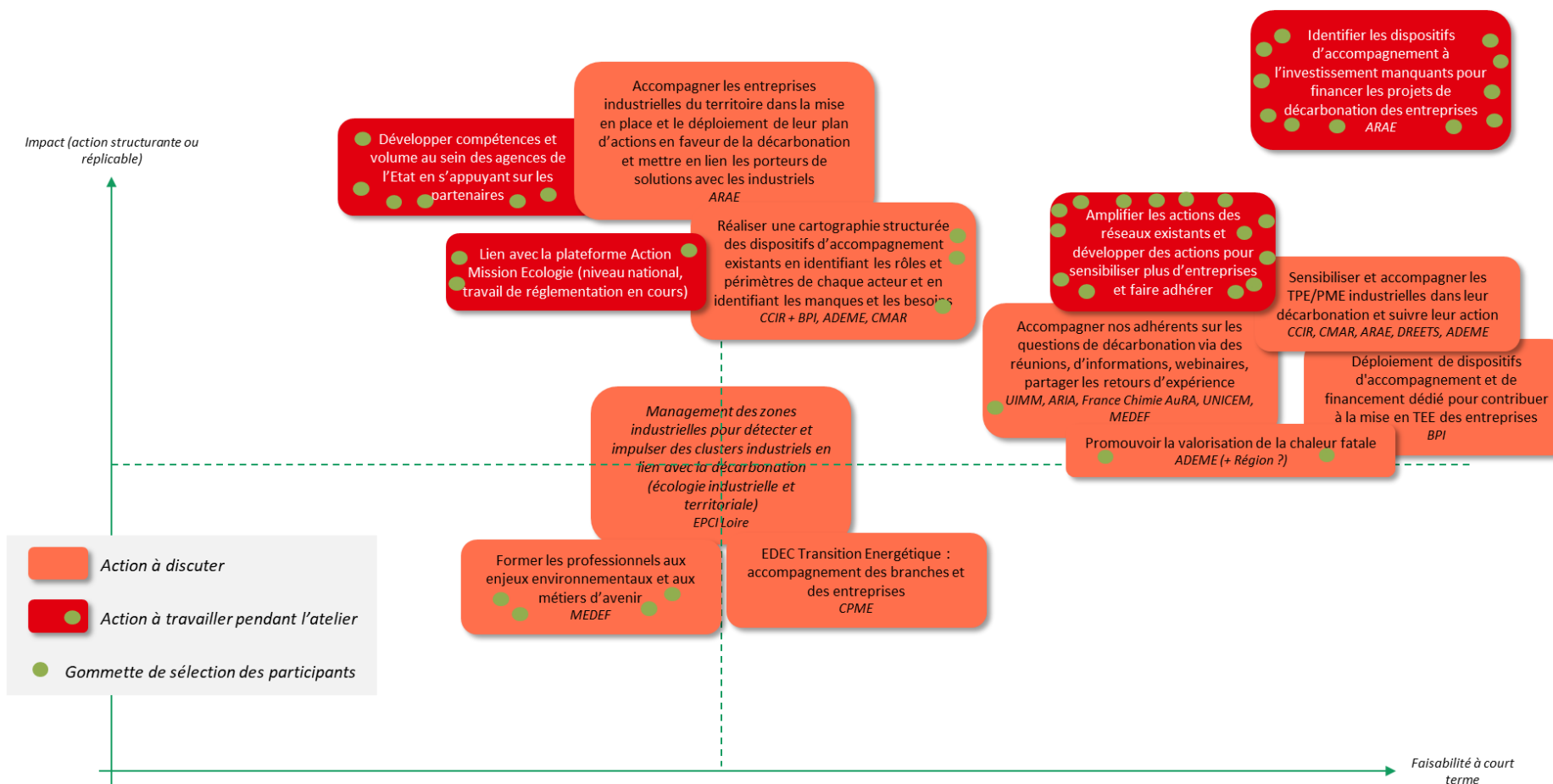


A l'issue de cette classification, pour chaque défi, trois à cinq actions méritant un approfondissement ont été sélectionnées par les participants.

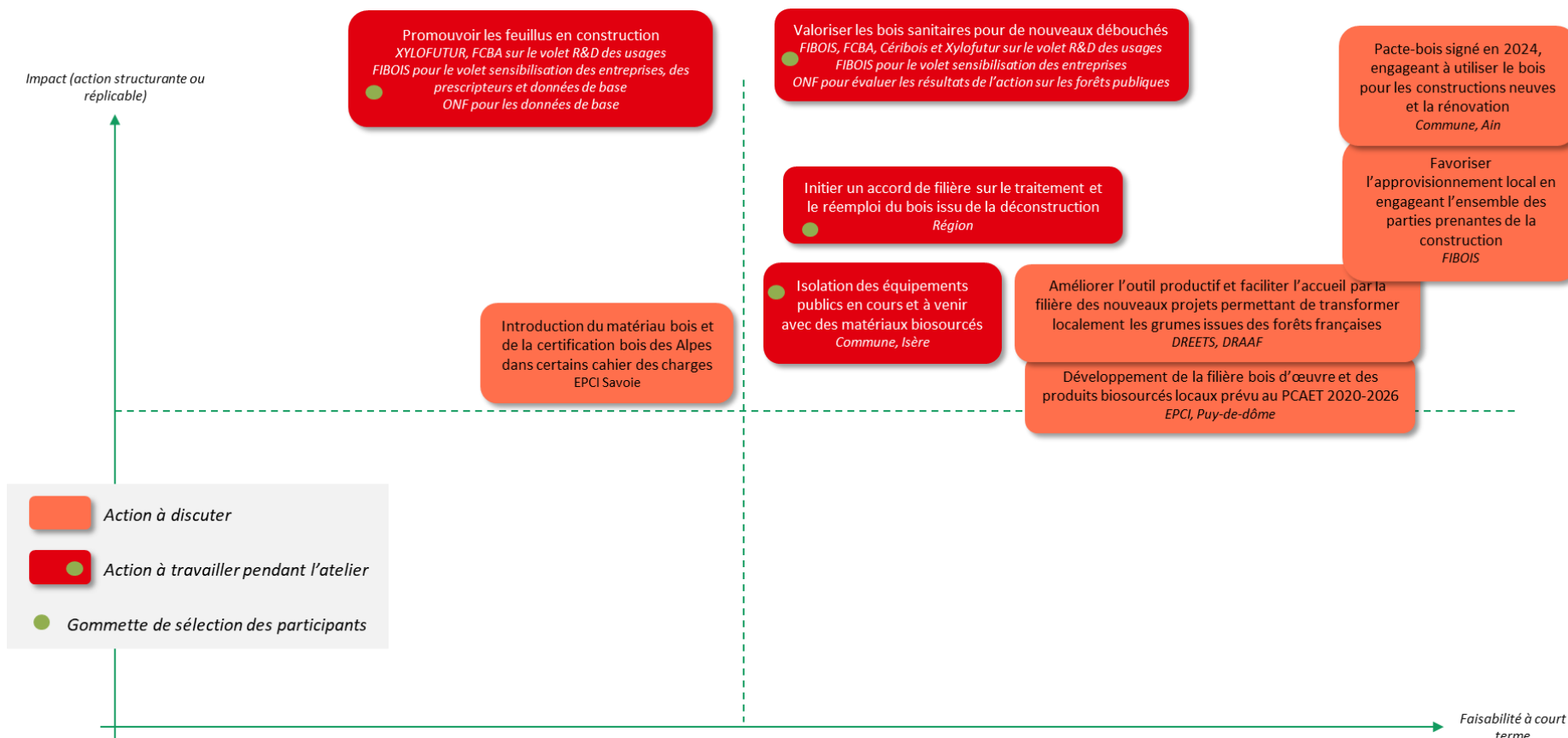
Matrice du défi 1 : Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs de gaz à effet de serre en 2030 (par rapport à 2019) ;



Matrice du défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME, et ETI industrielles de la région AURA pour la décarbonation ;



Matrice du défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière et développer les débouchés du bois local.



3. Construction de *fiches action* pour les actions à travailler pendant l'atelier

Les participants ont ensuite à nouveau été répartis en petits groupes afin d'échanger sur les actions sélectionnées par les participants et méritant un approfondissement.



Les participants ont notamment dû :

- Décrire chaque action et proposer une déclinaison opérationnelle
- Identifier les acteurs impliqués
- Identifier les indicateurs nécessaires au suivi de l'action
- Déterminer une temporalité
- Identifier les conditions de succès
- Identifier les besoins immédiats nécessaires à l'accélération de l'action



Les fiches actions complétées sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Défi 1 : Réduire de 40% les émissions de gaz à effet de serre des 90 sites régionaux les plus émetteurs entre 2019 et 2030

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilote(s)	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme
ACCOMPAGNER L'EMERGENCE DE DEMONSTRATEUR EN LIEN AVEC LA DECARBONATION	Favoriser le lien entre les industriels et les centres de R&D (IFPEN, CEA, CRNS, ...) pour favoriser l'émergence de démonstrateurs de décarbonation sur site industriel Déployer en AuRA les démonstrateurs développés dans d'autres régions	Centres de R&D AuRA + leurs filiales (ex: AXENS)	Industriels Etat (DREAL, DREETS, ADEME) Financeurs (Etat, BPI, CDC) Région Pôle de compétitivité	Nombre de pilotes Nombre de démonstrateurs Nombre d'unités industrielles	Aujourd'hui : Accompagnement / Financement 2 à 3 ans : Pilote D'ici 2030 : Démonstrateurs / unités industriels	Financement de la R&D (+ de visibilité) Emploi et compétence Qualité mise en relation entre tous les acteurs	Financement Simplifier les procédures réglementaires
FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE INDUSTRIELS DANS UNE LOGIQUE D'ECOLOGIE INDUSTRIELLE TERRITORIALE	Capitaliser sur les REX Identifier les réseaux existants en région S'appuyer le cas échéant sur les chefs de projet territoire d'industrie Accompagner le déploiement de démarches EIT en priorisant les territoires volontaires Consolider la structuration de filières du recyclage (aluminium, matériaux de construction, ...) pour favoriser l'utilisation de MPR (matières premières recyclées) au lieu de MPV (matières premières vierges)	DREETS ?	Chef de projet TI ? Responsables plateformes industrielles Branches pro ? ADEME ? DREAL ?	Nombre de démarches d'écologie industrielle territoriale initiées Nombre de filières de recyclage structurées			
REINDUSTRIALISER EN REDUISANT LES GAZ A EFFET DE SERRE	Evaluer les gains en GES d'une relocalisation vs d'une production étrangère Construire l'outil d'aide à la décision pour valider l'implantation de nouvelle industrie Evaluer le SCOPE3 avant/après de manière complète Proposition de variantes de scénario d'implémentation	Etat ? Shifters ?	Entreprises concernées Collectivités Organisme de contrôle Agences de développement régionales	Nombre de partenaires et de réunions Livrable : outil identifié Nombre d'entreprises évaluées Gain global GES Ratio €_aides / GES gagnés	Identifier les parties prenantes Construire la méthode et une gradation Assurer le partage de la démarche choisie Faire des évaluations Décider / Communiquer	Taxe aux frontières Volonté politique Transparence de l'information	Regrouper l'ingénierie nécessaire La mandater La financer

Défi 2 : Mobiliser toutes les TPE, PME et ETI industrielles de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour la décarbonation

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
S'APPROPRIER ET DIFFUSER LARGEMENT AUPRES DES ETI LA PLATEFORME "MISSION TRANSITION ECOLOGIQUE"	<p>Répertorier les plateformes existantes ASAP</p> <p>Organiser un échange avec les porteurs du projet au niveau national pour mieux comprendre le projet (fin mai) et notre apport potentiel, la convergence avec les plateformes existantes, ...</p> <p>Proposer de compléter la plateforme avec des contacts locaux</p> <p>Identifier les manques et les besoins vs les dispositifs existants (fin 2024)</p> <p>Mettre en place une stratégie collective de diffusion de chaque structure vs son réseau, d'entreprises notamment (Envoyer doc aux services com' fin juin 2024 et finalisation doc Septembre 2024)</p>	DREETS CCIR	<p>ADEME</p> <p>BPI France</p> <p>CCIR</p> <p>CMAR</p> <p>ARAE</p> <p>MEDEF</p> <p>France Industrie</p> <p>Pôles de compétitivité</p>	<p>Nombre d'entreprises touchées par stratégie de diffusion</p> <p>Nombre de contacts répertoriés à la suite de la diffusion</p> <p>Nombre de proposition d'évolution des dispositifs existants ou à créer</p>	Cf descriptif	<p>Volonté des parties prenantes de s'impliquer</p> <p>Stratégie de com bien pensée et efficace - avec des ressources de com' à dispo</p>	Ressources com'
AMPLIFIER LES ACTIONS DES RESEAUX EXISTANTS ET ORGANISER UN EVENEMENT REGIONAL ANNUEL AUTOUR DE LA THEMATIQUE DECARBONATION	<p>Identifier les acteurs éco concernés</p> <p>Définir les modalités pour amplifier les actions pertinentes pour sensibiliser et accompagner les TPE - PME - ETI</p> <p>Partager des éléments de langage / discours pour convaincre</p> <p>Événement(s) : Faire évoluer l'événement régional "Energies pour l'Industrie" intégrant la décarbonation (annuel)</p> <p>Donner la parole et faire témoigner des acteurs majeurs et des PME régionales</p>	A définir	<p>Medef Auvergne Rhône Alpes</p> <p>Branches professionnelles</p> <p>CCiR-CMAR-CPME - France Industrie</p> <p>Région</p> <p>Etat (DREETS, DREAL, ADEME)</p> <p>BPI, ARAE</p>	<p>Nombre d'entreprises sensibilisées</p> <p>Nombre d'entreprises accompagnées</p> <p>Montants engagés</p> <p>Nombre de participants</p> <p>Evaluation de la manifestation</p>	2024-2025 Premier événement en 2025	<p>Capitaliser sur l'existant sans recréer de nouvelles organisations</p> <p>Identifier un pilote public et deux co-pilotes (régions et acteurs économiques)</p>	<p>Définir un budget (pilotage, gestion et communication)</p> <p>Budget à définir avec chaque acteur</p>

<p>IDENTIFIER LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT ET L'INVESTISSEMENT MANQUANTS (SUBVENTION A IDENTIFIER)</p>	<p>1. Lister les dispositifs existants par cible (TPE, PME, ETI) 2. Identifier les manques par rapport : à une cible d'entreprises, à une thématique/périmètre projet et à la typologie d'aide 3. Définir un cahier des charges de ce que pourrait être le dispositif / S'appuyer sur les opérateurs pour construire le CDC Appel à projet ? Fixer des critères de performances énergie / carbone 4. Positionnement d'un opérateur / quel montant ?</p>	<p>ARAE</p>	<p>CCI/CMA Fed Pro MEDEF/CPME/CJD BPI / Région / Etat</p>	<p>Nombre de dispositif(s) créé(s) / ajusté(s) Nombre d'entreprises bénéficiaires Montant des aides accordées Effet levier / Investissements générés TeqCO2 évité vs montant subvention versée</p>	<p>Etape 1 à 3 : au plus tard 4e trimestre Etape 4 : Orientation / décision politique -> maîtrise du calendrier impossible actuellement</p>	<p>Soutien politique avec arbitrage politique Dispositif simple et opérationnel adapté à la cible Dispositif bien relayé par l'écosystème (com et aide au montage)</p>	<p>Soutien politique avec arbitrage politique €€€</p>
<p>DEVELOPPER LES COMPETENCES ET LE NOMBRE DE PERSONNES DANS LES SERVICES DE L'ETAT POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSFORMATION ECOLOGIQUE EN S'APPUYANT SUR LES PARTENAIRES</p>	<p>Idées : Choc de simplification CSRD simplifiée pour le PME et TPE Travailler avec les entreprises pour faire venir dans l'Etat des personnes expérimentées pour renforcer synergies Formation par les pairs Motivation à le faire : Coûts des externalités négatives Coûts économiques par inadaptation des PME/TPE sur décarbonation et ruissellement des donneurs d'ordres --> quelles compétences / aides nécessaires pour l'état</p>	<p>Ministère Transition écologique Ministère Economie Services Etat en Région SGPE</p>	<p>ADEME BPI CCIR CMAR ARAE ARA-EE Centres de recherches Acteurs économiques Banques Syndicats entreprises</p>	<p>Nombre de bénéficiaires Montant subvention et / ou de pistes garanties Investissements induits Impacts environnementaux obtenus / tCO2eq évités et autres impacts dans une logique de sujet transverse et systémique</p>		<p>Compétences nécessaires : Bilan carbone Navigation dans les dispositifs disponibles Activités à aider Diagnostic Choix sur études Mise en œuvre ... Quelle certification ?</p>	

Défi 3 : Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
Valorisation des bois sanitaires pour de nouveaux débouchés	Volet R&D : étude de caractérisation (vieillesse et qualité de l'air intérieur) Sensibilisation : webinaires, visites de chantier -> professionnels Action tournée vers le grand public (à définir) : design ? Concours ? Evaluation des résultats	Réseaux Fibois	FCBA, Céribois (et Xylofutur si besoin)	Sensibilisation : 6/an à l'échelle des 12 départements Volumes sur pied Enquêtes de branches (scieurs) Suivi dérogations plan d'approvisionnement chaufferies bois			
Isolation et réhabilitation des équipements publics avec des matériaux biosourcés	RETEX Isère et duplication sur d'autres territoires Argumentaire sur la réhabilitation, recensement et valorisation des expériences	Fibois	CD38 ALEC	Nombre de bâtiments concernés Nombre de m ² engagés en réhabilitation par les signataires du Pacte biosourcés Evolution du nombre de candidats "réhabilitation" au prix régional de la construction	Court terme	Obligation réglementaire (à vérifier) pour les bâtiments publics	Aide public / surcouts
Initier un accord de filière sur le traitement et le réemploi du bois issu de la déconstruction	Structurer la filière (embryonnaire) Volet sensibilisation et RETEX	Région	Fédération du bâtiment CAPEB Ordre des architectes Matériauthèques Céribois ...	Nombre de signataires de l'accord	Moyen terme	Implication des contributions identifiées	Financement région

Promouvoir les feuillus en construction (et autres usages à cycle de vie long)	Volet R&D : état de l'art, quantification des ressources Volet sensibilisation : RETEX, visites sur site, argumentaire, livret	Xylofutur	FCBA Fibois Ceribois	Volume sur pied Volume récolté Volume scié et qualité du bois Etat de l'art (R&D) Nombre d'événements de sensibilisation organisés	Court terme : état de l'art, quantification des ressources Moyen terme : volet sensibilisation	Implication des professionnels Large diffusion	Dispositifs financiers Etat : IPPB, ADEYBOIS Dispositifs financiers Région : AAP bois local, recherche
--	---	-----------	----------------------------	--	---	---	---

4. Conclusions et prochaines étapes

Pour finir, les prochaines étapes de la COP ont été partagées à l'ensemble des participants. La réunion R4 aura lieu le 14 juin sous un format qui reste à définir. Elle devra permettre de partager les actions prioritaires retenues dans chacun des défis et de présenter une version projet de la feuille de route.

Pour toute question complémentaire sur le contenu de cette séance technique ou sur les travaux de la COP sur le secteur industrie, ou pour apporter des contributions complémentaires aux défis identifiés, vous pouvez contacter la cellule technique :

- Guillaume WEBER, DREETS : guillaume.weber@dreets.gouv.fr
- Angel PRIETO, DREETS : angel.prieto@dreets.gouv.fr